

# Fiche technique



# Bacnet DDA

## Détergent désinfectant acide alimentaire sols et surfaces

Nettoyant puissant destiné à éliminer les dépôts de tartre et de salissure minérale. Idéal pour les opérations de remise en état des sols et des surfaces alimentaires fortement encrassées (carrelages,...).

Bactéricide. Levuricide. Virucide. (Voir au verso pour plus de détails).

### Mode d'emploi

#### Dosages :

Nettoyage : 3% en canon à mousse.

Remise en état : de 5 à 15 % dans l'eau

Entretien : de 1 à 5 % dans l'eau

Appliquer la solution sur la surface à nettoyer.

Laisser agir 5 mn minimum.

Brosser si nécessaire puis rincer abondamment à l'eau claire.

Désinfection : se référer aux normes ci-dessous selon l'action désinfectante souhaitée.

### Conditionnements

-- Emballage : carton de 4 bidons de 5 Kg

### Données techniques

- Aspect : liquide limpide incolore

- pH : < 2

- Densité : 1,04 - 1,06

### Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

### Stockage

Stocker à l'abri du gel.

### Sécurité selon FDS

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3

### Produit biocide TP 2/4

CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM ,  
CAS : 7173-51-5, 27g/kg,

Uniquement pour usage professionnel

### Date de péremption :

**24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.**

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

### Formule déposée au centre Antipoison France :

+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

17-04-2025 Ind. 8 ■

Higiène professionnelle  
**HACCP**



**C.A**  
Contact  
Alimentaire



ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN  
+33 (0)5 55 27 65 27 - Fabriqué en France - EMB : 19081



## **NORMES**

## DILUTIONS



## **SOUCHES**

		collectivités		industrie de la viande			
<b>BACTÉRICIDE</b> EN CONDITIONS DE SALETÉ	<b>EN 1276</b>	0.5%	1%	5 min	20°C	Escherichia coli ATCC, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa	
		0.25%	0.25%	15 min	20°C		
	<b>EN 13697</b>	0.5%	1%	5 min	20°C	Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium	
		0.25%	0.25%	15 min	20°C		
	<b>EN 16615</b>	3%	3%	5 min	20°C	Escherichia coli ATCC, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa	
		2%	2.5%	15 min	20°C		
	<b>EN 16615</b>	3.5%	3%	5 min	20°C	Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium	
		2%	2.5%	15 min	20°C		
	<b>EN 1650</b>	3%	3%	5 min	20°C	Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa	
		2%	2%	15 min	20°C		
<b>LEVURICIDE</b> EN CONDITIONS DE SALETÉ	<b>EN 1650</b>	0.5%	1%	5 min	20°C	Candida albicans	
		0.25%	0.5%	15 min	20°C		
	<b>EN 13697</b>	3%	3%	5 min	20°C	Candida albicans	
		2%	2.5%	15 min	20°C		
	<b>EN 16615</b>	2%	3%	5 min	20°C	Candida albicans	
		2%	2%	15 min	20°C		
<b>VIRUCIDE</b> EN CONDITIONS DE SALETÉ	<b>EN 14476</b> SPECTRE LIMITÉ*	4%	4%	5 min	20°C	Norovirus, Adenovirus, Coronavirus humain HCoV-229E	
		3%	/	15 min	20°C		
	<b>EN 16777</b> SPECTRE LIMITÉ*	4%	4%	5 min	20°C	Norovirus, Adenovirus, Coronavirus humain HCoV-229E	
		3%	/	15 min	20°C		

## **\*SPECTRE LIMITÉ**

autres souches couvertes par la norme

Rotavirus	Virus de la rubéole
Adénovirus type 5	Virus de la rougeole
Norovirus murin	Virus de la rage
Virus de la Vaccine	Poxviridae
Filoviridae	
Flavivirus	
Herpesviridae	
Virus de l'hépatite B (VHB)	
Virus de l'hépatite C (VHC)	
Virus de l'hépatite Delta (VHD)	
Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)	
Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)	
Coronavirus	
Paramyxoviridae	